

## MORTIER DE RÉPARATION À PRISE ET DURCISSEMENT RAPIDE

- Mortier mono composant à prise très rapide.
- Sans odeur à l'application.
- Faible temps d'immobilisation des surfaces réparées.
- Circulation possible en moins d'une heure.
- Bonne résistance mécanique.
- Peut être recouvert par la plupart des peintures.
- Aucun effet de retrait après séchage.
- Le SYMOSOL AQUA permet de réaliser des réparations rapides de sols, en masse ou en surfacage auto-nivelant en épaisseur de 4 à 5 mm.
- Idéal pour les scellements.
- Absence de polluants réputés ou suspectés de pouvoir perturber la qualité d'environnements sensibles (organochlorés, pesticides, phtalates, formaldéhyde...) : Attestation EXCELL PLUS GOLD délivrée par le laboratoire EXCELL.

### APPLICATION

Les supports doivent être secs, dépoussiérés et non friables conformément au DTU 59.3.

**Scellement ou réparation des sols** : mélanger pendant 3 min la poudre avec 10 % d'eau (0,7 L pour 7 kg) pour obtenir une consistance plastique, appliquer à la truelle ou avec une taloche métallique.

Pour des réparations de 13 à 30 mm d'épaisseur, ajouter au mélange 40 % en poids de graviers siliceux secs de diamètre égal au tiers de l'épaisseur totale de la réparation à effectuer.

Pour des réparations supérieures à 30 mm d'épaisseur, ajouter au mélange 50 % en poids de graviers siliceux secs de diamètre 6 à 12 mm.

**Auto-nivellement d'un sol** : mélanger pendant 5 mn la poudre avec 13,6 % d'eau (1L pour 7 kg) jusqu'à obtenir une consistance fluide, appliquer uniformément au rouleau débulleur ou au balai à poils durs.

### CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Poudre grise.

Densité apparente : 1,9 environ.

Densité après gâchage : 2,25.

Rendement moyen : 2.15 kg/m<sup>2</sup>/mm.

Un seau de 7 kg pour une réparation de 3 litres environ.

Température d'application : - 5 à + 50 °C.

Durée d'application du mélange : 10 min maximum à 20 °C.

Circulable après 1 heure.

Mise en peinture possible après 1 semaine.

### CONDITIONS D'EMPLOI

Stocker au sec dans son emballage d'origine non ouvert. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.



ATTESTATION N° 2017-11-079-01

D2263-1217-1448



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  [www.pro5.fr](http://www.pro5.fr)

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants nitrile, lunettes, vêtements de protection.

